

Règlement Partners REIT

Locking v. McCowan et al., Numéro du greffe. CV-14-517117 OOC

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Ce formulaire de réclamation doit être envoyé par courrier, courriel, télécopieur ou en ligne (via le portail en ligne) au plus tard le 15 avril 2019 à 23 h 59 (le cachet de la poste faisant foi)

Dactylographiez ou écrivez en lettres majuscules

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU GROUPE

L'administrateur des réclamations, Trilogy Class Action Services, utilisera ces renseignements pour toute communication concernant votre formulaire de réclamation. Vous DEVEZ informer l'administrateur des réclamations de tout changement par écrit à l'adresse ci-jointe.

Nom(s) du propriétaire bénéficiaire (tels qu'ils doivent figurer sur le chèque, le cas échéant)

Rue :

Ville :

Province ou État :

Code postal ou Zip :

Pays :

Numéro de téléphone (bureau) :

Numéro de téléphone (domicile) :

Particulier

Société / autres

Adresse courriel :

**PARTS DE PARTNERS REIT DÉTENUES
AU 1ER AVRIL 2014**

Nombre de parts Partners REIT que je (nous) détenais (détenions) à la clôture du marché le 1er avril 2014 :

Pièces justificatives jointes ? OUI NON

**VEUILLEZ LIRE ET SIGNER LA QUITTANCE CI-DESSOUS. L'ABSENCE DE SIGNATURE POURRA
ENTRAÎNER UN RETARD DANS LE TRAITEMENT OU LE REJET DE VOTRE DEMANDE.**

DÉCLARATION ET QUITTANCE

Je (nous) certifie (certifions) sous peine de parjure, que les renseignements de ce formulaire de réclamation sont, à ma (notre) connaissance, véridiques, exacts et complets.

Je (nous) certifie (certifions) que j'ai (nous avons) renseigné toutes mes (nos) parts de Partners REIT pour la période indiquée dans ce formulaire de réclamation.

Je (nous) certifie (certifions) également que je (nous) ne suis (sommés) pas une personne exclue ou des personnes exclues.

Je (nous) libère (libérons) et acquitte (acquittons) entièrement et définitivement chacun des renoncataires de l'ensemble des réclamations quittancees ; pourvu, toutefois, que cette quittance n'ait de force ou d'effet à moins que, et jusqu'à ce que la date d'entrée en vigueur soit effective.

Je (nous) reconnais (reconnaissons) et accepte (acceptons) que l'administrateur puisse divulguer toutes les informations relatives à mon (notre) demande à la Cour et les avocats des parties, dans le cadre du recours.

Exécuté ce _____ jour de
_____ à _____
(mois/année) (ville, province, pays)

(Signature)

(Dactylographiez ou écrivez votre nom)

Capacité du signataire, par exemple :
Acheteur, exécuteur testamentaire, fiduciaire,
investisseur institutionnel, sociétés
intermédiaires agissant pour le compte du
member, gardien, administrateur.

Preuve d'autorisation ci-jointe ?

Oui Non

Exécuté ce _____ jour de
_____ à _____
(mois/année) (ville, province, pays)

(Signature)

(Dactylographiez ou écrivez votre nom)

Capacité du signataire, par exemple :
Acheteur, exécuteur testamentaire, fiduciaire,
investisseur institutionnel, sociétés
intermédiaires agissant pour le compte du
member, gardien, administrateur.

Preuve d'autorisation ci-jointe ?

Oui Non

**LE TRAITEMENT DES DEMANDES PREND UN TEMPS IMPORTANT.
NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE PATIENCE.**

L'administrateur n'acceptera pas et ne traitera aucun formulaire de réclamation reçu après la date limite de réclamation (15 avril 2019 à 23 h 59).

Liste de vérification :

1. Veuillez signer la quittance et la déclaration ci-dessus.
2. N'oubliez pas de joindre toutes les pièces justificatives, comme un relevé ou une lettre de votre courtier confirmant le nombre de part de Partners REIT détenues à la clôture du marché le 1er avril 2014.
3. Partners Reit est inscrit à la bourse de Toronto (TSX) sous les symboles PAR.UN. Numéro CUSIP 70214B118.
4. N'envoyez pas les originaux de certificats de parts.
5. Conservez une copie de votre formulaire de réclamation et de toutes les pièces justificatives.
6. L'administrateur accusera réception de votre formulaire de réclamation, dans les 30 jours, par courrier, courriel ou par voie électronique depuis le portail en ligne. Votre formulaire de réclamation n'est pas réputé entièrement soumis avant que vous ne receviez un accusé de réception de la part de l'administrateur. Si vous ne recevez pas d'accusé dans les 30 jours, veuillez contacter l'administrateur des réclamations au 1-866-329-7153 (sans frais) ou par courriel à [**claims@trilogyclassactions.ca**](mailto:claims@trilogyclassactions.ca).
7. En cas de changement d'adresse, il est de votre responsabilité d'informer l'administrateur afin de mettre celle-ci à jour.
8. Il est important que les membres du groupe et les requérants consultent régulièrement le site Web de l'administration [**www.partnersreitsettlement.com**](http://www.partnersreitsettlement.com) afin d'obtenir les dernières informations.
9. Veuillez contacter l'administrateur à [**claims@trilogyclassactions.ca**](mailto:claims@trilogyclassactions.ca) afin d'obtenir un identifiant et un mot de passe vous permettant d'accéder au portail de l'administration et de soumettre votre demande d'indemnisation en ligne.

Instructions communes à tous les demandeurs :

1. Si les parts de Partners Reit étaient détenues conjointement, les deux titulaires de compte doivent signer le formulaire réclamation ou donner l'autorisation à une partie tierce.
2. Les exécuteurs testamentaires, administrateurs, tuteurs, conservateurs, fiduciaires, sociétés intermédiaires agissant pour le compte du membre, firmes de courtage ou autres, agissant à titre de représentant au nom d'un membre du groupe, doivent remplir et signer ce formulaire au nom des personnes représentées et fournir la preuve de leur capacité d'agir au nom du membre du groupe, ainsi que leur titre et fonction.
3. Si vous avez besoin de plus d'espace ou d'annexes supplémentaires, veuillez utiliser des feuilles séparées, similaires quant à leur forme. Signez et imprimez ou tapez votre nom sur chaque feuille supplémentaire.
4. L'administrateur se réserve le droit de demander des documents supplémentaires à tout moment après que votre formulaire de réclamation a été reçu et traité. La documentation doit être suffisante pour vérifier la validité et l'exactitude des données fournies au dossier. L'omission de renseignement pourra entraîner le rejet de votre demande.
5. En cas de conflit entre les dispositions ou le contenu de ce formulaire de réclamation et le procès-verbal de règlement, le protocole de distribution, d'autres ordonnances de la Cour ou des documents ou amendements autorisés, les termes et le libellé du procès-verbal de règlement, du protocole de distribution et d'autres ordonnances de la Cour et documents autorisés ou amendements prévaudront.
6. Aucune Distribution ne pourra être faite par l'administrateur pour un montant inférieur à 10 \$. De tels montants seront distribués au pro rata aux autres membres du groupe qui ont soumis une demande de réclamation valide.

Instructions particulières aux demandeurs institutionnels, cabinets d'avocats, sociétés intermédiaires agissant pour le compte du membre du groupe, courtier ou toute autre partie déclarant au nom de clients investisseurs et/ou clients avec plusieurs comptes :

Vous devez remplir et soumettre un formulaire de réclamation pour chaque membre du groupe (sauf dans le cas où les parts de REIT étaient détenues conjointement par plusieurs membres au sein d'un même compte).

Ne soumettez que les données et informations relatives aux parts détenues à compter du 1er avril 2014. À défaut, votre formulaire de réclamation sera rejeté.

Veuillez contacter l'administrateur des réclamations directement si vous avez des questions concernant la transmission de votre formulaire de réclamation.

Déclaration de confidentialité

Tous les renseignements fournis par le membre du groupe sont recueillis, utilisés et conservés par l'administrateur et l'avocat du groupe conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDÉ) aux fins de l'administration du règlement, y compris de l'évaluation de l'admissibilité du membre du groupe. Les informations fournies par le membre du groupe sont strictement confidentielles et ne seront pas divulguées sans le consentement écrit du demandeur, sauf conformément au procès-verbal de règlement.